

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET
EUROPÉENNES

—
LE MINISTRE
—

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PARIS, LE 17 JAN. 2008

Chère Madame la Secrétaire,

Lorsque j'ai appris la candidature de l'association Amel au prix UNESCO de l'éducation pour la paix et de son président Kamel Mohanna, j'ai immédiatement souhaité leur apporter mon soutien.

Lors de notre première rencontre, avant même la création de AMEL, au cours des terribles heures du siège de Beyrouth, sous les bombardements, j'ai perçu chez le Docteur Mohanna cette sensibilité, ce courage, ce dévouement, qui sont au fondement de l'action humanitaire.

Fort de cet humanisme et de cette abnégation, à un des moments les plus dramatiques de l'histoire libanaise, en pleine guerre civile, Kamel Mohanna a choisi de fonder en 1979 AMEL, qui, chaque jour, met en œuvre cette médecine de générosité dont il s'est fait l'apôtre.

Aujourd'hui, je suis admiratif du travail d'AMEL : avec 27 centres, 3 hôpitaux de campagne, 30 ambulances, AMEL a permis à 1100 blessés de se faire soigner pendant la guerre civile et son cortège de massacres et de déplacements massifs de population. L'association, après la fin de la guerre, a continué son combat en faveur des plus déshérités et travaillé dans les régions les plus défavorisées du Liban : la banlieue sud de Beyrouth, la Bekaa, le sud Liban. La santé, l'éducation, la promotion des droits de l'homme et le développement rural figurent parmi les priorités d'AMEL.

AMEL a su coopérer avec nombre d'ONG et d'acteurs libanais ainsi qu'avec de grands partenaires internationaux comme la Banque Mondiale, le PNUD, l'OIT, l'UNICEF et l'OMS.

Madame Moufida GOUCHA
Secrétaire du Prix UNESCO de l'éducation pour la paix
Chef de la Section Sécurité humain, démocratie et philosophie
UNESCO
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15

.../...

Au-delà de l'action quotidienne en faveur des plus démunis, c'est tout un ensemble de valeurs qu'AMEL défend. Pendant les années sombres de la guerre, les volontaires de l'association AMEL, ont combattu pour sauver des vies, souvent au péril de la leur, et atténuer les souffrances des victimes de violences, quelles qu'elles soient.

Dans un pays régi par le confessionnalisme, AMEL est l'incarnation même des principes d'indépendance et de neutralité. En fournissant aide et assistance sans distinction de race, de sexe, de religion, ou d'opinion politique, l'association contribue au renforcement de l'Etat de droit au Liban.

C'est cet engagement sans compter pour l'édification de l'Etat libanais que j'ai voulu reconnaître en invitant le Docteur Mohanna à participer à la rencontre des principales formations politiques libanaises de la Celle Saint Cloud les 14 et 15 juillet 2007 pour rétablir le dialogue et trouver une issue à la crise institutionnelle libanaise. Il s'est révélé une personne ressource hors pair. Dans le contexte actuel de crise politique, sur fond de tentatives de déstabilisation du pays du Cèdre, une personnalité aussi fédératrice que Kamel Mohanna est précieuse.

Il est difficile de résumer en quelques mots seulement l'action d'une équipe et toute une vie au service des autres. L'attribution du prix UNESCO à l'association AMEL et au docteur Kamel Mohanna permettrait de lui rendre cet hommage mérité. Ce prix ne pourrait qu'encourager l'association à poursuivre son action remarquable en faveur des défavorisés et plus largement des droits de l'homme comme d'une paix durable au Liban.

Je vous prie d'agréer, Madame la Secrétaire, l'expression de mes hommages respectueux.



Bernard KOUCHNER